

Demande d'audience formulée le 10 septembre concernant les problématiques liées à l'hébergement et la restauration des personnels roulants

PARTICIPANTS :

Pour la Fédération CFDT	Pour la SNCF
P. COUTURIER	B. BOUETTE
N. DARDILHAC	F. MAGGI
C. BOUIN	E. DESCAMPS
D. STEPHANI	

Depuis le démarrage de la crise COVID et la mise en œuvre des dispositions législatives spécifiques à cette crise, les prestations relatives à l'hébergement et la restauration dans les lieux de RHR, et en particulier dans les résidences et maisons ORFEA, ont effectivement subi une dégradation.

Depuis le déconfinement progressif, tout en s'adaptant aux dispositions législatives évolutives, l'entreprise met tout en œuvre pour garantir à ses salariés les meilleures conditions possibles, notamment lors des coupures ou RHR.

L'entreprise souhaite accélérer les démarches déjà engagées pour revenir à une situation la plus proche possible du mode nominal, tout en continuant de garantir la sécurité de ses salariés.

Pour cela, plusieurs démarches sont engagées auprès d'ORFEA afin :

→ De proposer à nouveau un petit déjeuner complet dans les maisons et résidences ORFEA

En effet, le groupe de travail évoqué a validé la remise en place des buffets petits déjeuners. Celle-ci va s'effectuer en plusieurs étapes :

- Démarrage des commandes des produits frais dès le 23/09 (charcuterie, fruits etc...)
- Mise en place des buffets avec les denrées en stocks dans la foulée dans la plupart des résidences et maisons, à savoir les céréales, les compotes etc...
- Amélioration des buffets dès réception des livraisons (pour les gros porteurs 2 fois par semaine, pour les autres 1 fois par semaine)

Ainsi, dès la fin de semaine (S39), certaines résidences et maisons seront à même de proposer un buffet petit déjeuner.

- ➔ De permettre d'accéder aux cuisines, avec remise à disposition de l'équipement utile
 - Accès cuisines en maisons :

Le groupe de travail a validé cette réouverture. Dès le 28/09, certaines maisons verront leurs cuisines réouvertes avec mise à disposition de vaisselle et couverts.

- Accès cuisines en résidences :

Le groupe de travail a bien compris l'urgence de la situation et un plan de déploiement est en cours de réalisation.

Afin de favoriser cette bonne mise en œuvre, il est rappelé qu'il est impératif que tous les agents respectent scrupuleusement les mesures sanitaires adaptées (distanciation et port du masque – le nettoyage des ustensiles ...)

En outre, l'entreprise a entendu la problématique des RHR de jour dans le contexte actuel et sera vigilante afin qu'un repos de qualité, dans la mesure du possible, puisse être proposé aux personnels concernés.

Fait à Saint-Denis, le 23/09/2020